

# LE VENT

## SOURCE D'ÉNERGIE INÉPUISABLE

# EN GRAND-EST



L'ÉOLIEN DANS LE GRAND-EST C'EST :

**20,5% DE LA CONSOMMATION  
RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ<sup>1</sup>**

avec **3 861 MW** installés au 31 décembre 2020<sup>2</sup>

= l'équivalent de la consommation de plus  
de 1,7 million de foyers<sup>3</sup>

= populations de l'Alsace et de la Lorraine

1. RTE, « La filière éolienne », Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2020.

2. Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, quatrième trimestre 2020 », février 2021.

3. CRE, « Observatoire des marchés de détail de l'énergie du quatrième trimestre 2019 » : consommation de 151,93 TWh au 31 décembre 2019 pour 33 053 000 sites résidentiels, soit une consommation moyenne de 4 600 kWh/foyer env.



## UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX NON DÉLOCALISABLES



**1 632 EMPLOIS (ETP)\* EN 2019**



**5 EMPLOIS CRÉÉS PAR JOUR EN FRANCE**

Les travaux du génie civil et électrique représentent 20 % du coût total d'investissement des parcs et sont confiés en priorité à des entreprises de la région. Les métiers du développement et de l'exploitation sont source d'attractivité pour le territoire.

En Grand Est, le nombre d'emplois créés par an est en progression depuis 2014.

\* Capgemini pour FEE, Observatoire de l'éolien 2020.

## DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES POUR DES MÉTIERS D'AVENIR QUI ONT DU SENS



Par le développement de nombreuses formations, certifiées à l'international, la région Grand Est appuie une filière d'avenir via l'**IUT de Châlons**, le **lycée François Bazin à Charleville-Mézières**, disposant de sa propre nacelle et d'un mât pédagogique, ou encore le **GRETA des Ardennes**. Ces spécialisations permettent de former les élèves aux métiers de l'éolien : maintenance, sécurité, recherche et développement... Le secteur éolien offre des voies de reconversion professionnelle à des salariés qui souhaitent donner du sens à leur activité.

## OPTIMISER LE POTENTIEL ÉOLIEN GRÂCE AU REPOWERING

Le renouvellement des premiers parcs installés dans la région permettra de :



→ Bénéficier d'éoliennes plus puissantes et plus performantes



→ Produire plus d'électricité renouvelable



→ Optimiser le nombre d'éoliennes



→ Réduire l'impact global de l'éolien



→ Réduire les coûts de production de l'électricité (raccordement, fondations...)



→ Bénéficier du retour d'expérience du parc existant faisant partie intégrante du territoire

En prenant l'hypothèse que les parcs à renouveler seront ceux atteignant une durée de vie de 15 ans en 2028, le renouvellement des premiers parcs de la région permettrait d'augmenter leur **capacité totale de plus de 1 200 MW.\***

\* Scénario proposé par FEE en 2018 à RTE dans le cadre de l'élaboration des SDDR (Schéma Décennal de Développement du Réseau).

## DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES AU SERVICE DES TERRITOIRES



En 2020, l'éolien a généré **environ 43 MILLIONS € de retombées fiscales dans la région\***

**1 € INVESTI DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES = 2 € POUR LES TERRITOIRES\*\* !**

\* D'après « l'Observatoire de l'éolien 2020 », sur la base moyenne de 12 000 € par MW raccordé par an, toutes fiscalités confondues.

\*\* Ministère de la Transition écologique, « Développement harmonieux de l'éolien terrestre », Fiche presse du Conseil de défense écologique du 8 décembre 2020.

# MAINTENIR ET CRÉER DES SERVICES PUBLICS : ZOOM SUR LE PARC DES 4 VALLÉES II

## PAROLES D'ÉLU

Témoignage recueilli en 2019,  
Plaquette France Energie Éolienne  
"Paroles d'élus", 2019.



« À Saint-Ouen-Domprot et Meix-Tiercelin, les retombées fiscales des 10 éoliennes implantées ont permis de financer depuis leurs mises en service en 2013 :

- la rénovation de 500 m de route communale ;
- la création d'une salle communale ;
- un centre de maintenance a été créé et emploie maintenant une dizaine de personnes. Pour toute nouvelle embauche dans ce centre, les habitants de la communauté de communes sont privilégiés.

Et demain ? Grâce à la bonne intégration du parc et les retours positifs des habitants, la commune s'est engagée dans le développement d'un nouveau projet de 8 éoliennes en 2015. »

## UN DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN AU SERVICE DES TERRITOIRES



**6 477 MW**  
D'ÉOLIEN D'ICI 2050

**C'est l'objectif que s'est fixé la Région dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET).**

À horizon 2050, le Grand-Est s'est fixé comme objectif de devenir une région à énergie positive et bas carbone. Le développement de l'éolien terrestre est un élément clef de cette transition énergétique. La région bénéficie d'un tissu industriel d'acteurs spécialisés en électromécanique, un atout pour développer cette énergie sur ce territoire et assurer la gestion de fin d'exploitation des premiers parcs installés.

AD3R travaille à structurer une filière française dédiée au démantèlement – reconditionnement – recyclage – revente des éoliennes en fin d'exploitation. Le Grand-Est est l'**épicerie du gisement de démantèlement**, avec plus de la moitié des éoliennes françaises implantées à moins de 200 km de Châlons-en-Champagne, qui pourrait accueillir à terme une plateforme logistique.



## UNE ÉOLIENNE EST RECYCLABLE ET RECYCLÉE



Aujourd'hui, **+de 90%**  
de la masse d'une éolienne est  
recyclable ou réutilisable

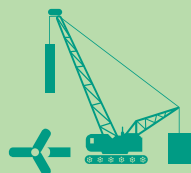
À partir de 2024, **95% de la masse totale** des nouvelles éoliennes, tout ou partie des fondations incluses, devra être réutilisable ou recyclable.\*

\*\* Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

## UN DÉMONTAGE MAÎTRISÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le démontage du parc, conformément à la loi, assure **la remise en état du site dans ses conditions d'origine et l'excavation totale des fondations\***. Il est **financièrement provisionné** et est **entièrement à la charge de l'opérateur éolien\*\***.

À titre d'exemple, le **parc éolien de la Côte de l'Épinette** de la Marne mis en service en 2002 a été démantelé à l'été 2017. Il a permis de remplacer l'éolienne initiale de 1,5 MW par une éolienne de nouvelle génération de 3,4 MW. Ainsi, à surface équivalente, ce parc permet une production deux fois plus importante. Les fondations et les différents éléments de l'éolienne ont été **intégralement démontés, recyclés ou valorisés selon les principes de l'économie circulaire**.



\* Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

\*\* À hauteur de 50 000 € par éolienne de 2 MW ou moins et de 10 000 € par MW supplémentaire pour les éoliennes de plus de 2 MW (cf. même arrêté).

# L'ÉOLIEN, UN DÉVELOPPEMENT DANS LE **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**



→ **AVANT AUTORISATION** : études biodiversité et paysagères par des écologues et paysagistes indépendants



→ **DÈS L'ANNÉE DE MISE EN SERVICE DU PARC** : suivi environnemental pour l'avifaune et les chiroptères selon un protocole agréé par les autorités



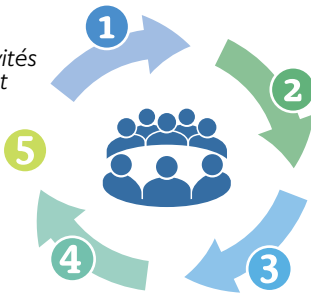
→ **DES MESURES ENVIRONNEMENTALES** en fonction des sensibilités locales pour préserver la biodiversité :

- plantations de haies, renforcement des corridors écologiques, création de zones de protection pour les espèces
- utilisation des nouvelles technologies (vidéos détecteurs) pour renforcer la cohabitation entre l'environnement et les parcs éoliens

## UNE **RÉGLEMENTATION CLAIRE** POUR UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ...

Rencontre  
des collectivités  
et lancement  
du projet

Décision  
du préfet



Concertation avec  
les acteurs du territoire  
et prise en compte  
des recommandations  
des services de l'État

Communication d'une  
synthèse du projet aux  
communes d'implantation  
préalable au dépôt de la  
demande d'autorisation

Enquête publique :  
mise à disposition du dossier du  
projet et consultation du public

### ... ET DES DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES INITIÉES PAR LA FILIÈRE



- création de livrets pédagogiques
- organisation de visites de parcs
- création de sites Internet
- organisation de campagnes de porte-à-porte
- information à la presse locale

## DES PROJETS ÉOLIENS **SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ DES CITOYENS\***

 **79%**

des Français estiment que l'énergie éolienne devrait jouer un rôle important dans le cadre de la transition énergétique

 **76%**

des Français ont une perception positive de l'énergie éolienne. Ce chiffre restant identique pour les riverains de parcs éoliens

 **91%**

des moins de 35 ans ont une bonne image de l'éolien

\* Sondage Harris Interactive pour FEE, « Les Français et l'énergie éolienne – Vague 2 », Janvier 2021.

## FRANCE ENERGIE EOLIENNE

France Energie Eolienne, représente, promeut et défend l'énergie éolienne en France depuis plus de 20 ans. L'association rassemble plus de 315 membres, professionnels de la filière éolienne en France, qui ont construit plus de 90 % des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85 %.



fee.asso.fr

## VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

### Délégué régional Grand-Est

Nicolas Gubry  
nicolas.gubry@fee.asso.fr

### Chargée de mission groupes régionaux

Mylène Roussel  
mylene.roussel@fee.asso.fr